



Compte-Rendu de la réunion avec Les Présidents de CLUBS En visioconférence - le 20 décembre 2022

70 Présents :

Daniel Grandin et Pascale SONCOURT

Snipers PERISSE, Bowl 12, Richter, Russo, Degel, Mechet, Laplanche, Levrat, Bonsigne, Lignon, Dallet ; Cartigny, TOAC Toulouse, Pierrot ,Bottechia, Wehrle, Veyre,Robert,Coolen, Challier, Fun BOWLERS, Caru, Boutefeu, Haen, Deneraz, Miquel, SQ Colombes, Sport Quilles le Monas, Plomion,Bernard, Labit, Viatoux,Biosca,Denis,Youf ,Weste,Fouquet,Aldebert,Boulangier,BC Contexville,Bova, Pepin, Franqueville, Turlier,Vigier, Entente Moosch, AlainB,Sports Quilles olemps,Février, Chevalier, Corbibeau, Blin,Pertusin, Laville,Clement, Caroline, Certaines personnes présentes n'étaient pas identifiées

Le président remercie les présidents de clubs de s'être rendus disponibles. Il annonce que la réunion durera 1h et se déroulera comme suit :

- Présentation de l'actualité fédérale à la suite des courriers des ministres de sport – intervention de la DTN P. SONCOURT (15 min).
- Explications complémentaires à la suite de la réunion du bureau et du Comité Directeur des 9 et 10 décembre. (10min).
- Échange Questions / Réponses.

La DTN présente tout le déroulement des évènements à partir de la réalisation du 1^{er} audit réalisée par le Cabinet Grand-Thornton en 2021, puis celui du Cabinet Equation en 2022. Elle précise les contenus des rapports d'audits et des courriers adressés par les ministres des sports en février 2022 et novembre 2022 par le biais d'un Powerpoint.

Elle explique que ces courriers demandent la fermeture des Comités Nationaux pour les transformer en Commissions Nationales Sportives (1 par discipline) et la gestion par la fédération du produit de toutes licences.

Elle précise qu'une date butoir a été fixée par la Direction des Sports lors d'un entretien au ministère avec D. GRANDIN et P. SONCOURT : La restructuration de la fédération et la rédaction des nouveaux statuts en conformité avec la loi sur le sport devront être terminés pour le mois septembre 2023.

Elle explique les sanctions possibles pouvant émaner du ministre : Le retrait de délégation partiel ou total

Elle décrit en quoi il serait regrettable de perdre cette délégation ou de l'agrément :

- Perte de droit de demander des subventions
- Perte de droit d'organiser des championnats de France et internationaux
- Perte de droit de décerner des titres de champion
- Perte de droit de délivrer des diplômes
- Perte de droit d'entrer dans les écoles et autres établissements publics
- Retrait des cadres techniques d'Etat, fermeture du pôle France

Daniel Grandin attire l'attention des clubs qui demandent habituellement des subventions sur le fort désagrément que représenterait les pertes de la délégation pour la FFBSQ qui, sans subvention, ne pourraient plus fonctionner.

Il fait ensuite un compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 10 décembre et demande aux grands électeurs de bien réfléchir aux conséquences du vote qu'ils auront à produire lors de l'AG du 27 Janvier, sur la motion de défiance demandée à son encontre et sur la volonté de se plier aux demandes du ministère des sports.

Echanges et Questions :

Un temps de 45 mn a été consacré aux échanges où plusieurs personnes ont pu faire remonter leurs préoccupations (relations nécessaires avec les propriétaires de bowling, développement des jeunes dans un contexte difficile à cause du coût de la pratique, population vieillissante, difficultés à trouver et garder des bénévoles, primes à la performance non donnée aux sportifs de la discipline Classic partis en compétition internationale et justifié par le fait que cette discipline n'a pas le statut de haut niveau et que le budget fédéral est serré...)

Certains présidents de clubs, ayant aussi la responsabilité d'un comité national, expriment leur avis sur le fait de garder les comités nationaux en exercice ainsi que la gouvernance financière. Le président de la fédération justifie ses choix pour la pérennité de la fédération.

Des présidents de clubs souhaitent apaiser les débats et expriment leur soutien à Daniel Grandin. Ils demandent à rejoindre le groupe de travail sur la nouvelle gouvernance.

La tenue du 3^{ème} audit du cabinet TPS Conseil a été remise en cause et expliquée à tous, en justifiant cette dépense réalisée avec des crédits de l'Etat et l'accord de l'ANS et du Ministère.

A 20h 25, le président clôture la réunion et remercie tous les participants.

Il souhaite à tous de fêtes de fin d'année